

**SEA SMAGY**

Syndicat d'Eau et d'Assainissement de St Martin d'Abbat & Germigny des Prés

-----

**Compte Rendu de la Réunion du Conseil Syndical du 11 Septembre 2014**

Date de convocation : 03/09/2014

Fiche de présence

P : présent

E : excusé

Titulaires	Présent	Suppléants	Présent
CHAVANEAU Fabrice	P	DELAS Thierry	P
GESSAT Gilbert	P	DUBUS Jean	E
PELLETIER Lucette	P	GOUMAND Marie-Françoise	P
THION Denis	P	HEMELSDAEL Philippe	P
THUILLIER Philippe	P	PELLOILE Laurent	P
TURPIN Joël	P	VOISE Yannick	P

Ouverture de séance : 18H00

Secrétaire de séance : Gilbert GESSAT

---

Le conseil approuve le compte rendu de la séance du 24 Juillet 2014

Ordre du jour :

- Renouvellement CDD
- Désignation d'un représentant pour le CNAS
- Présentation du 1<sup>er</sup> rendu de la numérisation des réseaux
- Délibération pour les délégations du Conseil Syndical au Président ou la Vice-Présidente
- Affaires diverses

Tableau des effectifs

**Technique**

- Le Conseil approuve à l'unanimité la prolongation du contrat en CDD de M. Damien Pinault pour une durée de 3 mois et demi soit du 12 Septembre au 31 Décembre 2014.

Désignation d'un représentant CNAS

Le Comité National d'Action Sociale pour le personnel de collectivités territoriales nous demande de désigner 2 représentants:

- Jérôme Loiseau représentera les agents du SEA.
- Lucette Pelletier représentera les élus.

Présentation du 1er rendu de la numérisation des réseaux

Le Président présente aux élus le 1<sup>er</sup> rendu des réseaux AEP et EU EP, transmis par le Cabinet Merlin lors de leur présentation en nos murs le 08 Août 2014.

Un carnet de plans AEP et EU EP a été remis par le Cabinet Merlin pour corrections. Le 2<sup>ème</sup> rendu et la formation au logiciel sont prévus pour mi Octobre.

Délégations du Conseil Syndical au Président ou la Vice-Présidente

Après en avoir délibéré le Conseil Syndical approuve à l'unanimité la délégation des pouvoirs ou compétences au Président ou à la Vice-Présidente, pour l'engagement de dépenses relatives aux travaux de fournitures et de services.

## Décision modificative du Budget Assainissement 2014

Après en avoir délibéré le Conseil Syndical approuve à l'unanimité la modification du libellé de la Délibération n°2014-15 : "7.1 *Décision Budgétaire DM n°1*"

### Affaires diverses

- Site internet du SEA:

Mme Pelletier nous informe que M. Damien Barnoux souhaite terminer le site du SIRIS avant d'entreprendre celui du SEA SMAGY.

Quelques pages du site du SIRIS sont présentées à titre d'exemple. Un projet pour le site du SEA SMAGY sera bâti avec M. Damien Barnoux dès qu'il sera disponible.

- Point sur les relevés des compteurs :

Les relevés sont terminés depuis fin juillet, les factures émises et déposées à la perception, avec une note d'information sur les obligations des usagers.

Une note de rappel a été transmise aux abonnés de Germigny des Prés non raccordés au réseau d'assainissement.

- RDV avec la SAUR suite problèmes avec supprimeurs et points laissés en suspend :

Un rendez vous a été pris le lundi 08 Septembre avec Mme Corre de la SAUR et les agents en charge de la station d'épuration, afin de passer en revue de tous les points non satisfaisants.

Une lettre récapitulant tous les points en suspend sera transmise à la SAUR à la demande de l'AELB.

- Cotisations retraite de l'ancienne secrétaire du SEA:

Il semblerait que des cotisations n'aient pas été versées par le SEA SMAGY et les communes de Saint Martin d'Abbat et Germigny des Prés.

Une somme conséquente sera à verser par le SEA pour régulariser, entraînant une modification du budget 2014.

La séance est levée à 19H 30.